2007-03823/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

AGIR pour la culture et les communications

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ANNONCE UNE AIDE FINANCIÈRE DE PRÈS DE 2,1 M$ POUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'ASSOMPTION

L'Assomption, le 21 février 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^me^ Diane Lemieux, a profité de son passage à L'Assomption pour annoncer une subvention de près de 2,1 M$ qui servira à l'acquisition et à la rénovation de l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame afin d'y aménager la bibliothèque municipale ainsi qu'un centre communautaire. Cette annonce a eu lieu en présence du député de L'Assomption, M. Jean-Claude Saint-André, et du maire de la municipalité, M. Lionel Martel.

« Je tiens à souligner l'enthousiasme et la détermination de tous les partenaires de ce projet. Grâce à eux, les citoyennes et les citoyens de L'Assomption se dotent pour l'avenir d'une bibliothèque de qualité dans un édifice qui fait partie du riche héritage de Lanaudière. Je suis très fière d'annoncer le soutien du gouvernement à cette réalisation aux dimensions culturelle, patrimoniale et communautaire », a déclaré la ministre Lemieux.

Une bibliothèque 14 fois plus grande!

Le ministère de la Culture et des Communications accorde une subvention de 1 590 900 $ pour l'achat de l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame et pour l'aménagement de la future bibliothèque municipale au rez-de-chaussée et au premier étage de l'immeuble. Grâce à des travaux majeurs de relogement, les citoyens et les citoyennes de L'Assomption auront accès, dès l'hiver 2004, à une bibliothèque 14 fois plus grande que l'actuelle. Cet agrandissement permettra, entre autres, de combler les attentes des abonnés à l'égard des activités d'animation, des services audiovisuels et du prêt de biens culturels. Notons que depuis la fusion avec la municipalité de Saint-Gérard-Majella en juillet 2000, la population desservie par la bibliothèque de L'Assomption est passée de 11 000 habitants à 16 000, soit une augmentation de 31 %.

La subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications, en vertu du programme Soutien aux équipements culturels, couvrira 48 % des coûts, la différence étant assumée par la municipalité de L'Assomption. Cette annonce s'inscrit dans la foulée du plan d'action Agir pour la culture et les communications, qui entraînera notamment des investissements de plus de 120 M$ dans les domaines de la culture et des communications.

« L'appui donné par notre gouvernement à la population et aux élus de L'Assomption pour réaliser ce projet, récompense la détermination et l'enthousiasme de tous ceux et celles qui se sont faits les ardents défenseurs de la

lecture et du livre », a pour sa part souligné M. Saint-André.

Un centre communautaire près de la population

Dans le cadre du Programme de renouveau urbain et villageois, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole verse une aide financière de 500 000 $ afin d'aménager les étages supérieurs de l'ancien couvent à des fins communautaires et de réaliser des travaux sur l'enveloppe extérieure (toiture, maçonnerie, fenêtres) du bâtiment.

Le Programme de renouveau urbain et villageois vise à assurer la revalorisation du milieu physique et de l'environnement et à susciter un renouveau socio-économique en soutenant les citoyens et les citoyennes ainsi que les partenaires dans la prise en charge de la revitalisation de leur quartier ou de leur noyau villageois.

En plus d'améliorer considérablement les services qui seront offerts, la réalisation de ce projet permettra de conserver et de mettre en valeur un bâtiment construit en 1889 et qui constitue un bien patrimonial significatif pour la Ville de L'Assomption et la région de Lanaudière.

« L'annonce d'aujourd'hui permettra notamment d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et de revaloriser ce quartier de la ville tout en contribuant à l'activité économique et l'emploi », a déclaré le ministre André Boisclair.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007